



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 FEVRIER 2020

PRESENTS : PRAUD C, GUERINEAU V, GIRAUD F, TESSON P, FREBAULT A, BRET D, RETRIF J, ROUX S, HEITZMANN J, GAUDIN F, USUNIER G, RABAUD N, POGU N, FAVALIER G CHARPENTIER N, COUGNAUD E.

ABSENTS OU EXCUSES : LE RIDANT J-P (pouvoir à C. PRAUD), DE NEVE G, FROUIN JM (pouvoir à A. FREBAULT).

Secrétaire de Séance : Mme USUNIER Ghyslaine

Le procès-verbal de la dernière séance a été approuvé à l'unanimité par les membres présents.

.....

1- BOITES MAIL DE LA MAIRIE – CONTRAT DE MAINTENANCE ANNUELLE E-COLLECTIVITES VENDEE

Dans le cadre de l'adhésion de la Commune à e-Collectivités Vendée, le Conseil municipal a décidé de souscrire un contrat de maintenance auprès de cette entité pour les boites mail de la Mairie moyennant un coût de 500€ HT par an.

2- FESTIV'ARTS A VAIRE – PRET DE SCENE MOBILE

Le Conseil Municipal a décidé de prêter à titre gratuit la scène mobile au profit de la commune de Vairé pour le Festiv'Arts qui se déroulera les 25 et 26 juillet prochain.

3 – BUDGET PRINCIPAL 2020 – DECISION MODIFICATIVES N° 1

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de virements de crédits sur le Budget Principal 2020.

4- ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE – LOTISSEMENT « LES LAVAGNONS » - ECHANGE DE PARCELLES AVEC L'AMENAGEUR SIPO PHILAM

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'aménageur immobilier SIPO PHILAM sur le lotissement « les Lavagnons », le Conseil Municipal a décidé de procéder aux échanges de terrains nécessaires pour permettre à la Commune de bénéficier de 5 lots sociaux constructibles. Mr le Maire a été autorisé à signer les actes correspondants.

5- RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RUES DU FRERE HENRI PAPIN, DES JARDINS, DE GAULLE, DE LA PIPE ET DE L'AVENIR-CONVENTION AVEC LE SYDEV

Le matériel d'éclairage public des rues Frère Henri Papin, des Jardins, de Gaulle, de la Pipe et de l'Avenir étant vétuste et défectueux, le Conseil Municipal a décidé de procéder à sa rénovation. Une convention est signée avec le SYDEV pour ces travaux dont la participation communale se chiffre à 9 953 €.

6- RUE DE LA CROIX PENARD – TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'EFFACEMENTS DE RESEAUX TELEPHONIQUES ET DE TRAVAUX NEUFS D'ECLAIRAGE – CONVENTIONS AVEC LE SYDEV

Une portion de voie ayant été omise dans le périmètre d'étude des effacements, le Conseil Municipal a décidé d'engager ces travaux complémentaires de réseaux et d'éclairage public pour une participation communale de 38 395 €.

7- TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION DE POSTES ET CREATION SUITE A AVANCEMENTS

Suite à de nombreux mouvements de personnel ces dernières années, le Conseil Municipal a décidé de mettre à jour le tableau des effectifs en procédant à la suppression de divers postes non pourvus et en créant des postes nécessaires pour répondre à divers avancements de grade et le recrutement d'un agent.

8- MISE EN PLACE D'UNE CHARTE D'UTILISATION DES MOYENS INFORMATIQUES DEPLOYES PAR LA COMMUNE DE BREM SUR MER

Afin de sensibiliser et de responsabiliser les utilisateurs des moyens de communication électronique et du système d'information et de communication de la commune, le Conseil Municipal a validé la mise en place d'une charte informatique.

9- CONVENTION RELATIVE AU LOGEMENT DES TRAVAILLEURS SAISONNIERS SUR LE PAYS DE ST GILLES CROIX DE VIE

Suite au résultat de l'enquête menée auprès des employeurs de travailleurs saisonniers, le Conseil Municipal a validé la convention avec l'Etat, la Communauté de Communes du Pays de St Gilles et les « communes touristiques » (Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, St Gilles Cx de Vie et St Hilaire de Riez) relative au logement des travailleurs saisonniers qui comprend un diagnostic des besoins en logement et un plan d'action recensant les capacités d'hébergement mobilisables.

10 – FESTIVAL « LES MUSICALES DU PAYS DE SAINT GILLES » - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SCENE MOBILE INTERCOMMUNALE ET ACCESSOIRES DE SCENE

Afin d'organiser au mieux le concert d'ouverture des musicales du Pays de St Gilles qui se déroulera à Brem sur Mer le 15 Juillet prochain, le Conseil Municipal a décidé d'utiliser la scène mobile intercommunale. Une convention fixant les règles d'utilisation et de condition de ce prêt de cet équipement est établie. Mr le Maire est autorisé à la signer.

11 – MUSICALES DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE

Le Conseil Municipal a décidé de valider la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal pour la bonne organisation du concert « les musicales du Pays de St Gilles ».

Fait le 13 Février 2020

Le Maire,
Christian PRAUD

